

en ligne en ligne

# BIFAO 85 (1985), p. 173-185

## Ramadan El-Sayed

Deux monuments du Musée du Caire. [I. "Les gens de la famille de la mère de Djed-Amen-lou-ef-ankh" d'après la stèle Caire JE 43197. II. À propos de la statue de l'intendant du domaine d'Amon Sobek-Nakht (CGC 707) [avec 4 planches].

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

### DEUX MONUMENTS DU MUSÉE DU CAIRE

Ramadan EL-SAYED

# « LES GENS DE LA FAMILLE DE LA MÈRE DE DJED-AMEN-IOU-EF-ANKH » D'APRÈS LA STÈLE CAIRE J.E. 43197

(Pl. XXIX-XXX)

Cette petite stèle fut trouvée par Lord Carnarvon, lors de ses fouilles dans la région de l'Assassif, entre 1907 et 1911, précisément dans le site 14 d'après la numérotation de Carnarvon, près du temple de la vallée de Hatshepsout (1). Placée au Musée du Caire, on l'oublia, bien que PM (2) l'ait signalée comme référencée au J.E. sous le n° 43197. Nos recherches actuelles sur les inédits de «La Cachette», nous ayant amené à porter un intérêt particulier aux objets des vitrines du corridor R. 24, qui proviennent en majorité de La Cachette, nous avons remarqué cette stèle dans S. 8 (vitrine de face, section gauche 2° rangée en haut). Elle est petite : 45 × 30 cm; il s'agit d'une stèle cintrée, en calcaire, de bonne facture et fort intéressante pour ce qui concerne la XXII<sup>e</sup> dynastie (3), de présentation assez rare aussi, avec ses trois registres; chacun d'eux comprend quatre cases occupées par un personnage, soit 4 fois 3 = 12 figures, en pied, 6 hommes, 6 femmes, tous tournés vers la droite, les bras le long du corps; 5 hommes sont vêtus d'une jupe, allant jusqu'à mi-jambe et soutenue par une seule large bretelle; le 6e a une robe de prêtre. Les femmes ont toutes une robe collante soutenue par deux bretelles. Des traces de peinture jaune et rouge subsistent. La stèle est en bon état de conservation; seul, l'arrondi du cintre a un peu souffert.

Les inscriptions comprennent A: une ligne horizontale, à la base du cintre qui est vide. B: une colonne de texte, devant chaque personnage, délimitant ainsi 12 cases. Ce texte

<sup>(1)</sup> Carnarvon-Carter, Five Years's Explorations at Thebes, (a Record of Work done 1907-1911), p. 49 (I), pl. 4.

<sup>(2)</sup> PM, I, 2<sup>2</sup>, p. 619.

<sup>(3)</sup> C'est la date donnée aussi par PM B.C.

se continue, devant chacun des personnages, par une ligne de texte, sans traits séparatifs, et souvent plus courte que la première.

A. LA LIGNE SUPÉRIEURE : cette ligne définit le contenu de la stèle.

« les gens de la famille  $^{(a)}$  de la mère de l'administrateur  $^{(b)}$ , chef du local d'Amon  $^{(c)}$ , Djed-Amen-iou-ef-ankh  $^{(d)}$  »

- (a) Le mot 3bwtyw signifie: « les parents, la famille, les proches », cf. Lefebvre, ASAE 51, 178, n. b; cf. aussi Meeks, ALex. I, 77.0027 et II, 78.0020; FCD, p. 2; Janssen, De traditioneele Egypt. Autobiografie, p. 2E(9); Vittmann, Priester und Beamte, p. 164, n. 1.
- (b) A notre avis, il faut traduire  $s_2^3b$  par: «juge», car le mot est suivi du titre:  $mr \, \check{s}n$  qui a une relation avec l'administration;  $s_2^3b + {}^4d$  «administrateur», cf. Posener-Kriéger, Archives II, p. 546;  $s_2^3b \, t_2^3ty$  «juge de la Porte», cf. R. el-Sayed, Doc. relatifs à Saïs, p. 116, n. f; Ch. Zivie, Giza, p. 98 (N, 4);  $s_2^3b \, s_2^3s$  «juge et scribe», cf. Posener-Kriéger, o.c. II, p. 387, l. 30, 35-36; 401, 404, 590-593; le titre s'emploie seul, avec le sens de « dignitaire », cf. Meeks, ALex. I, 77.3342; III, 79.2406; « prince », cf. Farid, MDIAK 35, 63, n. 11 et 65 (z).
- (c) Lire mr šn n 'Imn écrit ici en entier; ailleurs il est écrit en abrégé mr šn (voir par exemple statue Caire J.E. 38002 signalée dans PM II (2) p. 153 et 576 index = Vittmann, Priester und Beamte, p. 33 n. (1) aussi Caire J.E. 38016 = PM II (2), p. 160 et 576). Nous adopterons comme traduction: « chef du local d'Amon »; on trouve parfois comme traduction le terme grec « lêsonis », chargé de l'administration, nommé annuellement, il sera à l'époque gréco-romaine, sans doute, l'épistate, ayant sous son contrôle les percepteurs, les intendants, les comptables du temple, cf. Sauneron, Les Prêtres de l'Ancienne Egypte, p. 58; pour ce titre, cf. aussi R. el-Sayed, BIFAO 78, 472 n. (c); Vittmann, Priester und Beamte, p. 80, 83, 94; De Meulenaere, SAK 6, 64-5, n. (b), 66-7; Meeks, ALex. I, 77.4212; II, 78.4139.
- (d) Pour ce nom, cf. PN I, 409, 23; Bierbrier, The Late New Kingdom, p. 153, index; Kitchen, Third Interm. Period, p. 501 index; Vittmann, o.c., p. 235; PM I<sup>2</sup>, p. 865 (index).

#### B. LES COLONNES IDENTIFIANT LES PERSONNAGES:

Comme nous l'avons déjà signalé, devant chaque personne, on peut lire deux petites colonnes de texte, indiquant avec précision : le nom, les titres, souvent la parenté :

#### Ier REGISTRE:

(devant le 1<sup>er</sup> personnage — une femme — on lit :)

« (sa mère) <sup>(a)</sup> la noble dame, la joueuse de sistres d'Amon-Rê, (la) chef de la 4<sup>e</sup> phylé <sup>(b)</sup>, Nes-ta-nebet-Isherout <sup>(c)</sup>, fille du »

(devant le 2<sup>e</sup> personnage – un homme – on lit :)

« père divin d'Amon dans Ipet-Sout, l'initié aux secrets du Primordial  $^{\rm (d)}$  du Double Pays  $^{\rm (e)}$ , Neter-hor  $^{\rm (f)}$  »

(devant le 3<sup>e</sup> personnage – une femme – on lit :)

« sa mère, la noble dame, la joueuse de sistres d'Amon, (la) chef de la 4° phylé, Nes-tanebet-Isherout, fille du »

(devant le 4<sup>e</sup> personnage — un homme —)

« prophète d'Amon Rê roi des dieux, celui du service du domaine d'Amon, Pa-mety-Hor (g), fils du titulaire des mêmes titres, Pa-di-Mout (h) »

#### 2° REGISTRE:

(devant le 5<sup>e</sup> personnage — une femme —)

« sa mère, la noble dame, la joueuse de sistres d'Amon-Rê, (la) chef de la 2° phylé, Tabaket-ne(t)-ta-Ashaat-key  $^{(i)}$ , fille du »

(devant le 6<sup>e</sup> personnage — un homme —)

« prophète d'Amon-Rê roi des dieux, l'initié aux secrets du Palais-Royal, le juge (j), le chef des Grands-Châteaux (k), le chef de la ville, Hor-sa-aset (l), fils de Djed-Iah (m) »

(devant le 7<sup>e</sup> personnage — un homme —)

« le père divin, l'aimé du dieu, celui qui ouvre les deux battants du ciel dans Ipet-Sout (n), le grand scribe royal du Maître du Double-Pays (o), Bak-(en)-Khonsou (p) fils du père divin, l'aimé du dieu, le grand administrateur (q) le gouverneur de la ville, Iouef-aa-en-Hor (r) »

(devant le 8<sup>e</sup> personnage — une femme —)

« sa mère, la noble dame, la joueuse de sistres d'Amon-Rê; (la) chef de la  $1^{re}$  phylé, Mes-pert  $^{(s)}$ , fille du prophète d'Amon-Rê roi des dieux Hor  $^{(t)}$ , fils de Djed-Amen-ouah-s(ou)  $^{(u)}$  ».

#### 3e REGISTRE:

(devant le 9<sup>e</sup> personnage — un homme —)

# 111量十二十月三三人二二月

« le prophète d'Amon-Rê roi des dieux, grand scribe royal du Maître du Double Pays, Hor, fils de Djed-Amen-ouah-sou ».

(devant le 10° personnage — une femme —)

« la mère de la noble dame, Nes-ta-Nebet-Isherout, Nes-Khonsou-pa-kherd (v), fille du»

(devant le 11<sup>e</sup> personnage — un homme —)

« prophète d'Amon-Rê roi des dieux, le prophète qui est dans son service du domaine de Khonsou, le chef de la 4° phylé, Nekhtef-Mout (w) ».

(devant le 12<sup>e</sup> personnage — une femme —)

« sa mère, la noble dame, Ta-aat (x), fille du père divin d'Amon-Rê roi des dieux, Hor-(em)-Akhbyt, fils d'Ii-hat (Y) ».

- (a) On peut restituer ici le mot mwt·f « sa mère », c.-à-d. la mère de Djed-Amen-iouef-ankh.
- (b) Comme on le sait le clergé d'Amon fut divisé en quatre classes de « prophètes ». Ajouter à ces quatre classes, une autre division que les Grecs appelèrent phylai. Le personnel masculin non permanent était divisé en quatre groupes, exactement parallèles par le nombre et la répartition des fonctions. Chacun de ces groupes assurait le service religieux pendant un mois; autrement dit, chaque phylé sacerdotale ne travaillait effectivement que trois mois par an; (cf. Sauneron, Les Prêtres de l'Ancienne Egypte, p. 68; aussi R. el-Sayed, BIFAO 78, 472, n. b). Il semble que cette division existait aussi pour le personnel féminin d'Amon puisque nous avons ici une femme, la 8°, « chef de la 1<sup>re</sup> phylé »; une autre, la 5°, « chef de la 2° phylé »; une autre encore, la 1<sup>re</sup> « chef de la 4° phylé », c'est dire que cette catégorie était divisée, au moins, en 4 phylés. Pour ce dernier cas, statue Caire CGC 717 de la XXII° dynastie également = Borchardt, Stat. u. Statuett. III,

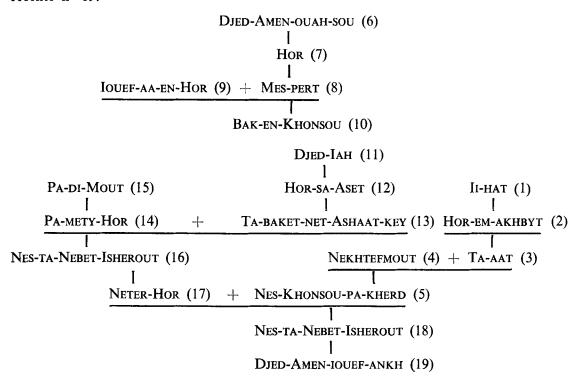
- p. 55, 1. 3 sur le pilier dorsal, cité par Goyon, Le Pap. du Louvre N. 3279, p. 16, n. 2. Rappelons que le personnel féminin de Min était divisé en 4 équipes, cf. Gauthier, Le personnel du dieu Min, p. 111-2.
- (c) Nom connu dès la XXIe dyn., cf. PN I, 179, 15.
- (d) Sur la statue inédite J.E. 38016, citée par *PM* II<sup>2</sup>, p. 160 et 576, se trouve le titre : « l'initié aux secrets du Maître du temps » (= Amon). On le retrouve aussi sur le cercueil Caire *CGC* 41062 = Moret, *Sarcophages de l'époque Bubastide*, p. 391, l. 2 et p. 547, index.
- (e) Pour l'épithète d'Amon : « Le Primordial du Double Pays », cf. statue inédite, texte de devant, Caire J.E. 36970; ou encore la statue inédite J.E. 37376, p³wty tpy « Le Premier Primordial » = R. el-Sayed, BIFAO 80, p. 236, n. c; On trouve : « le Primordial des dieux du Double Pays » sur la statue CGC 42229 = Legrain, Statues de Rois et de Part., p. 71-2, texte stèle, l. 2. Voir aussi Daumas, Les Mam. des temples égypt., p. 278, n. 3, où l'auteur assure que l'épithète peut être appliquée à Khonsou.
- (f) Nom non cité dans PN.
- (g) Nom non cité dans PN.
- (h) Nom connu dès la XXIIe dyn., cf. PN I, 123, 17; Vittmann, o.c., p. 224 (4 noms).
- (i) Nom connu dès la XXII<sup>e</sup> dyn., cf. PN I, 356, 8; PM I<sup>2</sup>, p. 684.
- (i) Lire: sdm, cf. Meeks, ALex. I, 77.4044; II, 78.4002; III, 79.2891.
- (k) Lire: hwwt wrw sisw, qui est un titre bien connu dès l'Ancien Empire rattachant le personnage aux cours de justice, cf. R. el-Sayed, Doc. relatifs à Saïs, p. 117, n. b; Habachi, Suppl. BIFAO 81, 30, col. 3, 32, fig. 2b; le scribe a sans doute omis trois traits verticaux.
- (1) Nom très répandu à la Basse-Epoque; cf. Bierbrier, *The Late New Kingdom*, p. 154 (11 noms); Kitchen, *Third Interm. Period*, p. 504 (16 noms); Vittmann, o.c., (26 noms).
- (m) Nom connu dès la XX<sup>e</sup> dyn., cf. PN I, 409, 19.
- (n) Rappelons que la fonction d'ouverture des Portes du ciel ne pouvait être exercée que par des prêtres ayant le titre de « père divin aimé du dieu » cf. Aufrère, ASAE 86,

- 31-2, n. d; R. el-Sayed, o.c., p. 33, n. a. Voir aussi Sauneron, Les Prêtres de l'Ancienne Egypte, p. 60.
- (o) On trouve ce titre de scribe royal dans les titres portés par les grands-prêtres d'Amon, cf. R. el-Sayed, *BIFAO* 78, 198, n. g. Ici, le titre de Maître du Double Pays se rapporte à Amon, cf. statue Caire J.E. 38002, inédite, cf. Vittmann, o.c., p. 33, n. 1 où 1'on trouve ce titre : « le scribe du trésor du Maître du Double Pays ».
- (p) Nom courant à partir du N.E. cf. PN I, 91, 13.
- (q) Lire: rwd ?, qu'on peut traduire aussi par «grand mandataire (des biens) », cf. Meeks, ALex. I, 77.2356; II, 78.2388; III, 79.1737; FCD, p. 148; aussi Bierbrier, o.c., p. 75, n. 115 et 132, p. 136; Vittmann, o.c., p. 152, n. 2; 171, n. 7 et id. dans SAK 5, 259, n. 50; Ch. Zivie, Giza, p. 235 (E, 6); Gardiner, Mes. p. 13 n. 10. Voir pour ce titre les statues Caire CGC 42230 et 42235 (XXII-XXVIe dyn). = Legrain, Statues de Rois et de Part. III, p. 73 (b), p. 76 (e) 1. 2; p. 84 (c) 1. 2. On trouve aussi ce titre sur des cercueils provenant de Thèbes-Ouest, de l'Epoque Bubastite et Saïte, Cercueil Caire CGC 41068 = Gauthier, Cercueils Anthropoïdes, p. 490, l. 13; Moret, Sarcophages de l'Epoque Bubastite, p. 326, index; Malinine, Choix de textes juridiques I, p. 80, n. (1) et p. 153 index; var. rwd ? n Pr finr = Graefe, Unters. zur Verwaltung und Geschichte I, p. 29 (j 121); 32 (j 150-151); 96 (m 30); rwd n Pr dw3t = Id., o.c. I, p. 38 (j 171); 67 (p 45); 149 (s 10); 153 (q 30); t. II, p. 15 (c); pour rwd ? fint fint
- (r) Nom connu dès la XXIIe dyn., cf. PN I, 14, 4; on cite l'ex. de notre stèle.
- (s) Nom connu dès la XXII<sup>e</sup> dyn., cf. PN I, 164, 22 cite l'ex. de notre stèle.
- (t) Nom très courant à la Troisième Période Intermédiaire, cf. Kitchen, o.c., p. 212; l'auteur cite 22 noms.
- (u) Nom connu dès la XXII<sup>e</sup> dyn., cf. PN I, 410, 1; cite l'ex. de notre stèle; var. Dd  $\exists st \ w \exists h : s$ , cf. PN I, 409, 18.
- (v) Nom connu dès les XXI°-XXII° dyn., masculin et féminin, cf. PN I, 178, 22; Bierbrier, o.c., p. 158; Kitchen, o.c., p. 512; Vittmann, o.c., p. 228.
- (w) Nom connu dès la XXII<sup>e</sup> dyn., cf. PN I, 211, 19; 212, 17; R. el-Sayed, ASAE 69, 221, n. g; Kitchen, o.c., p. 511, il cite 5 noms; Vittmann, o.c. p. 226-7, il cite 9 noms.
- (x) Nom connu dès le NE, cf. PN I, 354, 17; on cite l'ex. de notre stèle.

35

(y) Non cité dans PN mais cité dans Vittmann, o.c., p. 32-3, 218. On le trouve aussi sur statue Caire 37148, inédite (cf. PM II<sup>2</sup>, p. 153 et 575); sur statue Caire J.E. 38002, inédite (cf. PM, o.c., p. 153 et 576).

Voilà donc un document important pour une étude généalogique de personnages exerçant des charges religieuses et administratives, à Thèbes, sous la XXII<sup>e</sup> dynastie. Il semble évident, qu'à l'origine, cette stèle fut destinée à être placée, soit dans la tombe de Djed-Amen-iouef-ankh, soit dans celle de sa mère Nes-ta-Nebet-Isherout. Elle nous fournit les noms de 19 personnes, hommes et femmes qui se sont répartis en trois branches de la grande famille de la mère de Djed-Amen-iouef-ankh. Pour faciliter la compréhension de la question, nous donnons ci-dessous les noms cités sur la stèle, depuis la plus ancienne génération, en partant d'un n° 1, par ordre de la parution sur la stèle, jusqu'à la plus récente n° 19.



nº 1 — Ii-hat, pas de titre sur notre stèle; il fut le père de :

n° 2 — Hor-em-akhbyt « prophète d'Amon-Rê »; il fut le père de la dame :

nº 3 — Ta-aat qui se maria avec :

n° 4 — Nekht-ef-Mout « prophète d'Amon-Rê», « prophète qui est dans le service du domaine de Khonsou», « chef de la 4° phylé»; il fut le père de la dame :

- n° 5 Nes-Khonsou-pa-kherd. La stèle nous fournit ensuite le nom de cinq personnages dont nous ignorons entre eux les liens de parenté, mais le fait de les inscrire sur la stèle est en soi une preuve de leur relation. Ces cinq vont du n° 6 au n° 10
- nº 6 Djed-Amen-ouah-sou; pas de titre noté; il fut le père de :
- n° 7 Hor « prophète d'Amon » « grand scribe royal du Maître du Double Pays, père de la dame :
- nº 8 Mes-pert « joueuse de sistres d'Amon-Rê, chef de la 1re phylé », mariée à
- n° 9 Iouef-aa-en-Hor « père divin, l'aimé du dieu, le grand administrateur, gouverneur de la ville (= Thèbes). De ce mariage naît au moins un fils :
- n° 10 Bak-en-Khonsou « père divin, l'aimé du dieu, celui qui ouvre les deux battants du ciel dans Ipet-Sout, le grand scribe royal du Maître du Double Pays ». Ici commence une nouvelle branche avec :
- nº 11 Djed-Iah sans titre sur la stèle, mais père de :
- n° 12 Hor-sa-Aset « prophète d'Amon, l'initié aux secrets du Palais Royal, le juge, le chef des six grands Châteaux, le chef de la ville », père de la dame :
- n° 13 Ta-baket-en-Ashaat-key «joueuse de sistres d'Amon, chef de la 2° phylé», mariée à:
- nº 14 Pa-mety-Hor « prophète d'Amon, celui du service dans le domaine d'Amon », fils de :
- n° 15 Pa-di-Mout lui aussi « prophète d'Amon » et « celui du service dans le domaine d'Amon ».
   Du mariage de Pa-mety-Hor (n° 14) avec Ta-baket-en-Ashaat-key (n° 13) naît au moins une fille :
- n° 16 Nes-ta-Nebet-Isherout (1) « joueuse de sistres d'Amon, chef de la 4° phylé »; Mariée avec X (?), ils eurent un fils :
- n° 17 Neter-Hor « père divin d'Amon dans Ipet-Sout, l'initié aux secrets du Primordial du Double-Pays »
  - Marié avec Nes-Khonsou-pa-kherd (n° 5), naîtra une fille :
- n° 18 Nes-ta-Nebet-Isherout (11) « joueuse de sistres d'Amon, chef de la 4° phylé». Elle se maria avec X (?), ils eurent un fils:
- nº 19 Djed-Amen-iouef-ankh «administrateur et chef du local d'Amon».

II

## À PROPOS DE LA STATUE DE L'INTENDANT DU DOMAINE D'AMON SOBEK-NAKHT (CGC 707)

#### (Pl. XXXI-XXXII)

Cette statue-bloc, en diorite (1), exposée dans le corridor R. 24, S. 8 (2° rangée, en haut), est haute de 36 cm. Elle ne provient cependant pas, comme beaucoup des statues des vitrines de R. 24, de la « Cachette ». Elle serait de provenance inconnue. Selon Vandier, elle aurait été achetée (?) et serait ainsi parvenue au Musée (2). De toute façon, elle est classée comme ayant appartenu à la XIX° dyn. (3). Elle représente un jeune homme, assis sur un coussinet relativement épais; la robe légère laisse deviner le dessin du corps; les pieds, soigneusement sculptés sont à découvert. Le visage est assez plat, jeune, d'une expression paisible assez curieuse. Ce pourrait être un portrait, avec une bouche petite, un nez droit, assez fort; de profil, le personnage est presque un peu prognate. Les deux mains sont posées à plat, sur les genoux, celle de gauche tenant un tissu plié. La double perruque, très soigneusement striée, laisse à découvert les oreilles et permet, en dessous, d'apercevoir des boucles de cheveux. Vandier la considère comme « pseudo-statue-bloc » (4).

Les inscriptions sont en très petit nombre :

- A Une seule colonne, à la partie antérieure, au milieu de la robe.
- B Deux courtes colonnes sur le pilier dorsal.

La statuette a attiré notre attention en raison de ses inscriptions peu courantes.

A. Sur le devant de la robe :

- a) Borchardt, Statt. u. Statuet. III, p. 47 donne ici (. b) Id., ibidem, p. 47 3.
- «L'intendant (ou directeur) du domaine d'Amon (a), Sobek-nakht (b), toujours vivant (c) »
- (1) Publiée par Borchardt, *Stat. u. Statuett*. III, p. 47, pl. 131.
- p. 457; p. 656 index.
- (2) Vandier, *Manuel* III, p. 456, n. 3, 8, 12;
- (3) Vandier, o.c., p. 457, n. 12.
- (4) Vandier, o.c., p. 456, n. 8.

- (a) On connaît le titre: «le grand majordome d'Amon», cf. R. el-Sayed, BIFAO 78, 202, n. 2; publ. OIP, The temple of Khonsu, Scenes of King Herihor in the Court, pl. 26, 3 Meeks, ALex. I, 77.1408; II, 78.1458; III, 79.0984. Graefe, Unters. zur Verwaltung und Geschichte I, 51 (90); 63 (p 20); 123 (h 90); t. II, p. 32-34, 149 index; Helck, Verwaltung, p. 476; Leclant, Sacerdoces, p. 86; voir aussi la variante mr pr wr n nb t³wy m niwt rsyt «le grand intendant du maître du Double Pays dans la Ville du Sud (= Thèbes)» = Helck, o.c., p. 528 (11). Le « directeur du domaine », c'est lui qui s'occupe de l'administration du temple d'Amon, est chargé de gérer la terre sacrée du domaine du dieu, voir Sauneron, Les Prêtres de l'Ancienne Egypte, p. 55 et 58. Pour d'autres domaines avec leur directeur ou intendant, cf. R. el-Sayed, ASAE 68, 125, n. c; Myśliwiec, SAK 6, 148, fig. 6, l. 3; 149, fig. 7, l. 1; 151, fig. 8, l. 4.
- (b) Pour ce nom connu dès le Moyen-Empire, cf. PN I, 211, 13; Kuentz, BIFAO 28, 154-6.
- (c) Pour ce souhait, exprimé après le nom propre, cf. Meeks, *ALex.* I, 77.1010; II, 78.1061; III, 79.0738; *Wb.* I, 341, 4-5; Ch. Zivie, *Giza*, p. 51; 57 G, l. 3; 223, l. 1; Fischer, *ZÄS* 100, 24, n. 37; Tawfik, *GM* 29, 138, l. 13; Gaballa, *SAK* 7, 48; Gourlay, *BIFAO* 79, 97, l. 3; K*RI*, II, p. 906, l. 16 et 909, l. 10; Goyon, *Le Pap. Louvre N. 3279*, p. 50, n. 4.
- B. Sur le pilier dorsal :

- a) Borchardt, o.c. donne ici --- b) l.c. . c) l.c. . d) l.c. -(. c) l.c. -
- « Une offrande que le Roi donne (à) Hathor Dame de Justice (a), Dame du Ciel (b), Régente des souffles de vie (c) (pour) qu'Elle accorde une durée parfaite (d), dans le domaine d'Amon, (avec) un cœur tout imprégné (e) de joie (f), (à) l'intendant du domaine d'Amon, Sobek-nakhet ».
- (a) La graphie de double Maât, peut se lire seulement Maât, dès la XIX<sup>e</sup> dyn., cf. Wb. II, 21, 3.
- (b) Pour cette épithète d'Hathor, cf. Allam, Beiträge zum Hathorkult, p. 82-3.
- (c) Faut-il comprendre qu'Hathor, régente du souffle de vie, soit en rapport avec les morts qui ont besoin de ces souffles de vie? Notons aussi qu'Hathor est associée avec

36

Amon dans certaines formules d'offrandes au N.E., voir, par ex. stèle Brit. Mus. 826 = Edwards, HTBM VIII, p. 22, pl. 21, l. 2; Hathor peut être qualifiée de « la supérieure de Thèbes », cf. Marciniak, Suppl. BIFAO 81, 284-5; Barguet, Le Temple d'Amon-Rê, p. 144, 194; Meeks, ALex. I, 77.2792; Legrain, Statues de Rois et de Part., III, p. 77 (5). On connaît aussi le titre de « prophète d'Hathor, Régente unique de la Fondation de Thèbes », cf. Legrain, o.c., III, p. 54 C, l. 1; 55 h (1), l. 1, (j), l. 2; 57 (Q) l. 5; voir aussi statue Caire J.E. 38016 inédite, prov. de la Cachette (Ep. Ptolémaïque, citée dans PM II<sup>2</sup>, p. 160 et p. 576 index) où l'on trouve le titre : « père divin et prophète de la Dorée »; également Caire J.E. 37160, prov. de la Cachette (Ep. Ptolémaïque, citée dans PM II<sup>2</sup>, p. 157 et 575 index) où on trouve le titre : « prophète d'Hathor ». Legrain cite plusieurs formules d'offrandes avec Hathor dans o.c., I pour des statues provenant de la Cachette : p. 72, d, l. 1; p. 73, texte h (n° 42122); p. 74, texte b (n° 42124); p. 77, texte e, l. 6 (nº 42126) où la déesse est qualifiée de « Hathor qui est en tête de la nécropole (smyt) ». Rappelons qu'Hathor fait partie de la Grande Ennéade, (cf. Barguet, o.c., p. 22), qu'elle est représentée souvent dans la décoration de la salle hypostyle, Legrain, o.c., p. 70, textes C(g), (a), (c); p. 71, textes (e), (c), (d), (e), (f). Pour le culte d'Hathor à Karnak, cf. Leclant Mon. Thébains, p. 299-301, et Sacerdoces, p. 101. Concluons avec ce rappel d'«Hathor, déesse de l'Occident », à Thébes Ouest, épithète connue dès l'A.E., cf. Allam, o.c.,p. 57-8 et p. 67-75; Valbelle, BIFAO 75, 144, n. 4.

- (d) Lire: mnti nfr « une durée parfaite ».
- (e) Lire: hnm + m; pour le sens, cf. Meeks, ALex. III, 79.2333.
- (f) Dans le Wb. II, 454, 1 et 15, le mot ršwt est écrit avec la graphie  $\rightarrow \bullet$   $\blacktriangleright$   $\blacktriangleright$ . Faut-il comprendre dans notre texte que le signe  $\leftarrow$  a la valeur de r, cf. l'expression  $\underline{h}nm \ m \ r \underline{s}wt$ , cf. Wb. II, 455, 12-13.

Voilà un document qui n'a jamais attiré l'attention des chercheurs malgré son importance en ce qui concerne le culte d'Hathor à Karnak à la XIX° dynastie. Trois éléments nous font penser que la statue dut être placée, autrefois, dans le temple d'Amon, à Karnak. D'abord le titre de « directeur du domaine d'Amon » de Sobek-Nakhet. En second lieu le souhait dans la formule d'offrandes : « que Hathor accorde une durée parfaite dans le domaine d'Amon ». Le troisième élément est le nom du personnage composé avec celui du dieu Sobek, honoré à Thèbes, où il devait avoir un sanctuaire; il est certes difficile de situer ce dernier : sur la rive Est ou sur la rive Ouest? A moins qu'il n'y en ait eu

deux? Ce culte remonterait à l'Ancien Empire (1). On conçoit cela aisément puisque Sobek fait partie de la Grande et de la Petite Ennéade accompagnant Amon à Karnak (2). En outre, le culte d'Hathor associé avec celui d'Amon, dans des formules d'offrandes, se retrouve sur d'autres documents provenant de Karnak (3), ou même, plus précisément, provenant de la Cachette (1).

<sup>(1)</sup> Kuentz, BIFAO 28, p. 170

<sup>(2)</sup> Barguet, Le Temple d'Amon-Rê, p. 22.

<sup>(3)</sup> Stèle Brit. Mus. 826, cf. ci-dessus, n. c.

<sup>(</sup>h) Voir Caire CGC. 42122, 42169 = Legrain, Statues de Rois et de Part. I, p. 73 h; II, p. 36 b.



Stèle J.E. 43197 (vue d'ensemble).

